



FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES  
DE SUISSE ROMANDE

BATI SV ÇRE TÜRK DERNEKLER  
FEDERASYONU

# Newsletter

N° 23

13.10.2015

Chers Membres et chers Amis de la Turquie,

Comme vous le savez, les élections fédérales (Conseil national et Conseil des Etats) se dérouleront le 18 octobre 2015.

Lors de la campagne électorale, nous avons eu, à l'occasion de nombreux débats, forums, interventions dans les médias, etc., de prendre connaissance de la position des divers partis et candidats sur des thèmes comme l'immigration de masse, la sécurité, l'Europe et les accords bilatéraux, l'évolution de l'économie, etc.

A l'heure de voter, vous avez été nombreux à nous solliciter pour obtenir plus d'éclaircissements sur des problématiques spécifiques aux Turcs de Suisse. En effet, par-delà les clivages politiques qui peuvent exister entre ses membres, notre communauté est traversée par des préoccupations convergentes.

Dans le but d'obtenir l'éclairage souhaité, nous avons soumis aux candidats un questionnaire en cinq points sur des sujets qui nous préoccupent au plus haut point.

Notre site internet [www.fatsr.org](http://www.fatsr.org) étant en reconstruction, nous ne pouvons, cette fois, contrairement à ce qui avait été fait par le passé, mettre en ligne de façon exhaustive toutes les réponses obtenues, qui, par ailleurs, se recoupent souvent pour les candidats d'un même parti.

Dès lors, vous trouverez ci-dessous les questions posées, et les réponses les plus emblématiques transcrites telles que reçues. Notre analyse fait suite à ces réponses.

## Questions aux candidats aux élections fédérales 2015

---

1. En date du 12 septembre 2015, une manifestation organisée par des associations turques de Suisse et dûment autorisée, ayant pour thème la condamnation du terrorisme et l'appel à la paix, a eu lieu à la Helvetiaplatz à Berne.

Alors que cette manifestation se déroulait de façon festive et pacifique, avec la participation de familles et d'enfants, des appels à perturber violemment cette manifestation ont été lancés sur les réseaux sociaux par des éléments liés au groupe terroriste PKK. Cette contre-manifestation non autorisée a donné lieu à des scènes d'une extrême violence, les militants du PKK molestant sans distinction les manifestants pacifiques et les passants, blessant grièvement plusieurs personnes, dont des enfants. La police, totalement débordée, a été également prise à partie par le PKK et dénombre aussi des blessés dans ses rangs. Jusqu'à tard dans la soirée, les activistes du PKK, armés de barres de fer, de pierres et de moyens pyrotechniques, ont semé la désolation dans le centre ville de Berne, s'en prenant, entre autres, au mobilier urbain et au siège de la police cantonale.

Ce genre d'incidents à caractère raciste, ayant déjà eu lieu dans le passé, s'ajoute à la pratique du racket, de la dîme de guerre, du trafic de drogue, de la traite d'êtres humains, et ne saurait être toléré, selon nous, sur le territoire suisse. **Dès lors, que pensez-vous que l'on puisse faire pour assurer la sécurité des personnes, et notamment celle des Turcs de Suisse en face d'une telle organisation?**

Par ailleurs, dans son dernier rapport "Switzerland's Security 2015" (<http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/en/home/aktuell/150505f.parsys.10960.downloadList.82638.DownloadFile.tmp/ndb.pdf>), le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports déclare, entre autres, que "le PKK continue d'être perçu comme une organisation terroriste violente et extrémiste, dont la propension à la violence n'a pas diminué". **Par conséquent, pensez-vous que la Suisse devrait, à l'instar de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Canada, mettre officiellement le PKK sur la liste des organisations terroristes?**

*Réponses:*

**Jacques Blondin ó PDC ó Genève:**

*Cette question devrait effectivement être débattue.*

**Eric Leyvraz ó UDC - Genève**

*Il s'agit de politique fédérale, je laisse le soin à notre Conseil fédéral de régler cette question. Ce qui est sûr c'est que de telles manifestations sont inacceptables et les troubles doivent être punis avec la plus grande sévérité. Les étrangers qui se permettent une telle attitude doivent être renvoyés du pays.*

**Yves Nidegger ó UDC - Genève**

*Une plainte pénale avec constitution de partie civile permettrait de participer à la procédure diligentée par le Ministère public bernois contre les auteurs, par le Ministère public de la Confédération contre l'organisation étrangère qui a instigué les actes poursuivis.*

**Christian van Singer ó Les Verts ó Vaud**

*Non, c'est M. Erdogan avec sa politique de division qui devrait être mis au ban !*

**Laurent Wehrli ó PLR - Vaud**

*Une telle question relève des responsabilités l'exécutif et non pas de législatif. De plus, je ne suis pas à même d'en juger, au vu de mon niveau actuel d'information sur cette thématique, considérant que ce que j'en sais l'est au travers des médias, donc une connaissance que très partielle.*

**Paul-Henri Marguet ó Les Verts - Vaud**

*En préambule:*

*Effectivement l'amitié Helvético-Turque doit être défendue et soutenue, au vu de l'excellente relation actuelle entre nos deux peuples. Pour ma part, je connais passablement de ressortissants Turcs avec qui j'ai de très bonnes relations et des échanges toujours très chaleureux.*

*Réponse:*

*Il est essentiel que toutes communautés puissent vivre en toute sécurité sur l'entier du territoire national et tout doit être mis en œuvre dans ce sens.*

**Guy Parmelin ó UDC ó Vaud**

*D'une manière générale, il faut préserver à tout prix la liberté de manifester et d'expression dans notre pays. Sur les événements eux-mêmes, c'est à la justice de faire maintenant son travail et de condamner avec toute la rigueur les auteurs de ces débordements inadmissibles. S'il est démontré que le PKK est à l'origine de ces graves événements, le Conseil fédéral devra prendre des mesures à son encontre car Il est intolérable que des membres de communautés qui ont bénéficié de l'accueil en Suisse règlent des comptes dans l'espace public et mettent en danger la vie et les biens d'autrui.*

**Jérôme Desmeules ó UDC - Valais**

*Oui*

2. La Suisse s'est, dans un passé récent, investie pour rapprocher la Turquie et l'Arménie, permettant ainsi la signature en octobre 2009 des Protocoles de Zurich (que notre Fédération a soutenus dès la première heure), qui prévoient, entre autres, la création d'une commission d'historiens pour établir la vérité sur les événements survenus en 1915 dans l'Empire ottoman.

**Seriez-vous favorable à ce que la Suisse reprenne son rôle de médiateur et prête son cadre pour abriter une telle commission en vue de la résolution du différend entre les deux pays?**

**Le cas échéant, seriez-vous prêt à appuyer toutes initiatives dans ce sens de la Berne fédérale?**

*Réponses:*

**Jacques Blondin ó PDC ó Genève:**

*Il serait bien que la vérité soit faite. Que cela soit la Suisse ou un autre pays médiateur est secondaire!*

**Eric Leyvraz ó UDC - Genève**

*Toute initiative, à la demande des deux camps, doit être soutenue, c'est le rôle noble de la Suisse de se mettre à disposition pour faire avancer des dossiers délicats.*

**Yves Nidegger ó UDC - Genève**

*Oui*

**Christian van Singer ó Les Verts ó Vaud**

*La Suisse doit favoriser l'amitié entre la Turquie et l'Arménie. Mais point besoin de commission d'historiens pour cela. La vérité historique est connue : Un génocide a été commis dont les Arméniens, et d'autres minorités ont été les victimes. Le gouvernement turque doit enfin le reconnaître*

**Laurent Wehrli ó PLR - Vaud**

*Oui, je suis d'accord. Cela relève tout à fait de la mission de bons offices, traditionnelle de notre diplomatie et du rôle d'un État neutre comme la Suisse.*

**Paul-Henri Marguet ó Les Verts - Vaud**

*Une telle initiative de rapprochement permettrait de mettre en évidence l'essence de l'esprit pacifique et pacificateur helvétique. Je m'engagerai personnellement pour cela, bien au-delà du dossier Turco-Arménien.*

**Guy Parmelin ó UDC ó Vaud**

*Oui mais une médiation n'a de sens que si elle est demandée et approuvée par les deux parties sinon ce n'est qu'une perte de temps.*

**Jérôme Desmeules ó UDC - Valais**

*Oui, dans l'esprit traditionnel des bons offices et en assurant un strict respect de la neutralité.*

- 
3. La solide amitié, les relations diplomatiques, culturelles, économiques et financières entre la Suisse et la Turquie remontent à l'Empire ottoman et ont été renforcées avec la création de la République de Turquie par le Traité de Lausanne en 1923 et dont la Suisse est dépositaire.

Plus récemment, une alliance stratégique a été conclue entre les deux pays à l'initiative du DFAE à un moment où la Suisse apparaît isolée sur le plan international. Toutefois, cette excellente relation est perturbée périodiquement par des problèmes exogènes au deux pays. **En vue de préserver et d'améliorer encore les relations entre la Suisse et la Turquie, seriez-vous disposé à faire partie du groupe parlementaire Suisse-Turquie (dont nous avons appuyé la création) œuvrant sincèrement dans ce but?**

*Réponses:*

**Jacques Blondin ó PDC ó Genève:**

*Pourquoi pas!*

**Eric Leyvraz ó UDC - Genève**

*Avec plaisir. Je suis allé il y a peu à Istanbul, votre pays est un grand pays plein de charme et d'avenir.*

**Yves Nidegger ó UDC - Genève**

*Oui*

**Christian van Singer ó Les Verts ó Vaud**

*Je suis un ami sincère des habitants de la Turquie, dans leur diversité culturelle et politique, mais avant d'adhérer à un tel groupe je devrais m'assurer qu'il ne sème pas la discorde et qu'il n'est pas hostile aux Kurdes, aux Arméniens, aux Alévites*

**Laurent Wehrli ó PLR - Vaud**

*Oui*

**Paul- Henri Marguet ó Les Verts - Vaud**

*Certainement oui, toute démarche visant à resserrer les liens entre les peuples est importante pour la paix dans le monde.*

**Guy Parmelin ó UDC ó Vaud**

*Je suis membre de ce groupe parlementaire mais il est vrai que je n'ai pas eu l'occasion jusqu'ici de participer à ses réunions pour des questions d'agenda.*

**Jérôme Desmeules ó UDC - Valais**

*Je n'ai pas d'opposition à la constitution d'un tel groupe. Toutefois, je n'ai pour ainsi dire aucun lien avec la Turquie, dont je connais finalement peu de choses. J'imagine que d'autres parlementaires seraient plus adéquats.*

- 
4. Depuis plusieurs années, notre communauté, tout comme de nombreux autres Genevois, s'oppose avec force au projet d'édification d'un mémorial du "génocide arménien" à Genève. Ce mémorial est perçu comme raciste, islamophobe, stigmatisant et contribuant à la transmission de génération en génération de haines et de rancœurs. Il menace la paix sociale et le vivre-ensemble harmonieux à Genève même, mais nuit aussi aux intérêts de la Suisse et de la Genève internationale.

De par le fait que la Convention de 1948 de l'ONU sur la pénalisation du crime de génocide ne peut s'appliquer aux événements de 1915 survenus dans l'Empire ottoman, l'ONU a exprimé, à plusieurs reprises, aux autorités tant locales que fédérales, son opposition à ce monument.

*Pour les candidats de Vaud et Valais:*

*Nous savons que les activistes arméniens envisagent d'ériger un monument au "génocide arménien" également au centre de Lausanne, ville emblématique car elle fut le siège de la Conférence de Paix de Lausanne en 1923. Le même scénario pourrait avoir lieu dans une ville du Valais.*

**Au cas où vous êtes élu, serez-vous prêt à intervenir pour sauvegarder les intérêts supérieurs de la Confédération (et de la Genève internationale)?**

*Réponses:*

**Jacques Blondin ó PDC ó Genève:**

*Oui*

**Eric Leyvraz ó UDC - Genève**

*C'est une idée de la gauche de la Ville, je ne suis pas prêt de la soutenir!*

**Yves Nidegger ó UDC - Genève**

*Oui*

**Christian van Singer ó Les Verts ó Vaud**

*Je souhaite vivement que des monuments rappelant le génocide arménien soient érigés. Cacher et nier les génocides passés ne contribue pas à éviter les conflits ni de futurs génocides.*

**Laurent Wehrli ó PLR - Vaud**

*Ne connaissant absolument pas ce projet, je me vois mal prendre une position, ne sachant en particulier pas si un tel monument est réellement contraire aux intérêts supérieurs de la Confédération ou de la Ville de Lausanne. De plus, farouchement partisan de l'autonomie communale, je me vois mal, en tant que Syndic de Montreux, faire un commentaire liant mes collègues lausannois.*

**Paul-Henri Marguet ó Les Verts - Vaud**

*Sur ce point, je suis plus mitigé. Car dans un premier l'histoire ou mes connaissances de l'histoire me poussent à la reconnaissance de ces événements par la communauté internationale, mais je dois avouer ne pas être suffisamment documenté pour cela. Pourriez-vous me donner les arguments permettant de vous soutenir?*

**Guy Parmelin ó UDC ó Vaud**

*La politique étrangère est une compétence fédérale ; dans le cas de Genève, la Confédération, par la voix du DFAE, s'est opposée à ce mémorial et je pars du principe qu'il en sera de même à Lausanne. En tous les cas, je suis opposé personnellement à ce type d'initiative d'où qu'elles viennent.*

**Jérôme Desmeules ó UDC - Valais**

*Oui, sans préjuger ou non du bien fondé des événements historiques, un tel monument pour commémorer un fait externe à notre pays, et pour lequel nous n'avons pas de responsabilité objective, n'a pas sa raison d'être.*

- 
5. Les Suisses d'origine turque souhaitent pouvoir débattre, sans entrave aucune, de l'histoire de leur pays d'origine, comme cela se fait partout en Europe.

A l'initiative d'un lobby ethnocentrique, instrumentalisant la norme antiraciste 261 bis CP, plusieurs membres de notre communauté ont été poursuivis en justice pour avoir contesté la qualification de "génocide arménien" pour les événements survenus dans l'Empire ottoman en 1915.

Si la majorité des personnes accusées ont été relaxées, un cas – l'affaire Perinçek c. Suisse – a été porté par la partie turque jusque devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Celle-ci, dans son arrêt du 17 décembre 2013, a condamné la Suisse pour avoir bafoué la liberté d'expression du Dr. Dogu Perinçek et a conclu que les événements de 1915 à la chute de l'Empire ottoman n'entrent pas dans le cadre de la définition de "génocide" selon la Convention de l'ONU de 1948.

Après avoir examiné également le contexte historique, la CEDH constate, entre autres, qu'aucun rapprochement ni comparaison n'est possible entre la Shoah et le cas arménien, et relève que la problématique arménienne est encore largement débattue par les historiens.

Suite à d'intenses pressions du lobby arménien, la Suisse a fait recours contre la décision de la CEDH, donnant lieu ainsi à un nouveau procès devant la Grande Chambre, procès auquel notre Fédération a participé en qualité de "tiers intervenant". La CEDH devrait prononcer sa décision finale le jeudi 15 octobre 2015.

**Dès lors, partagez-vous l'appel des historiens et académiciens (voir notamment Pierre Nora de l'Académie française – l'Appel de Blois et Liberté pour l'Histoire) pour que l'Histoire ne soit pas instrumentalisée par le politique par le biais de motions, postulats, lois etc., et qu'elle soit laissée aux historiens?**

*Réponses:*

**Jacques Blondin ó PDC ó Genève:**

*Oui*

**Eric Leyvraz ó UDC - Genève**

*il serait temps d'apaiser les tensions, mais il faut avoir le courage de regarder le passé en face. Ce qui s'est passé durant la 1ère guerre mondiale est épouvantable à tous les niveaux, alors le mot génocide ou pas ne changera pas mon regard sur cette époque. Quand on voit la France et l'Allemagne, les peuples les plus riches et civilisés de ce temps, se faire 3 guerres en 70 ans, dont 2 deviennent mondiales, pas facile de distribuer des notes de bonne gouvernance et à qui...*

**Yves Nidegger ó UDC ó Genève**

*Oui*

**Christian van Singer ó Les Verts ó Vaud**

*NON ! Il y a des négationnistes même parmi les historiens, hélas!*

**Laurent Wehrli ó PLR - Vaud**

*En tant qu'ancien étudiant en Histoire, je peux partager votre affirmation, tout en relevant que j'ai aussi vu des historiens instrumenter l'histoire...*

**Paul-Henri Marguet ó Les Verts - Vaud**

*Sur ce point précis oui. Il est trop facile de faire dire ce que l'on désire à l'histoire et d'en tirer la substance utile à nos besoins.*

### Guy Parmelin ó UDC ó Vaud

*Je n'ai pas connaissance de l'appel dont vous parlez et une nouvelle fois : la politique étrangère de la Suisse ne doit pas être dictée par des pressions extérieures d'où qu'elles viennent.*

### Jérôme Desmeules ó UDC - Valais

*Oui. Aussi car je suis pour l'abolition de la norme pénale muselière 261 bis CP.*

---

#### Nos observations:

#### **PS:**

Nous constatons avec regret qu'aucun candidat du PS n'a répondu à notre sollicitation. Nous attribuons ce silence à l'approche dogmatique de ce parti déjà constaté par le passé.

A titre d'exemple, Carlo Sommaruga, candidat du PS Genève, qui pose volontiers sous l'affiche d'Öcalan, le chef terroriste emprisonné, promeut une "vision ethnique" de la Turquie qui amène divisions et confrontations. Nous opposons à cette approche désuète notre "vision mosaïque".

Vous avez été nombreux à être indignés par le communiqué de presse du PS du 10.09.2015 (<http://www.sp-ps.ch/fr/publications/communiqués-de-presse/la-suisse-doit-reagir-face-la-violence-du-gouvernement-turc>) où, sous le couvert de "l'appel à la paix" se trouve en fait un véritable appel à un boycott de la Turquie, à une suspension des accords de libre échange et des investissements, et au gel du partenariat stratégique conclu entre la Suisse et la Turquie en octobre 2013.

Dans ce communiqué scandaleux et hostile au peuple turc, transparaissent les gesticulations habituelles de Carlo Sommaruga. Par ailleurs, celui-ci s'est fait le champion du mémorial du "génocide arménien" à Genève tout en nous ayant avoué n'avoir lu aucun livre sur les événements de 1915 survenus à la chute de l'Empire ottoman!

Dès lors, face au parti pris dogmatique de la direction du PS, deux attitudes sont possibles: s'abstenir de soutenir ce parti par nos votes, ou œuvrer de l'intérieur pour que ses dirigeants obtus ouvrent enfin les yeux et mettent fin à leur vision politico-ethnique.

#### **UDC:**

Contrairement à certains préjugés et a priori, nous avons constaté depuis la création de notre Fédération que l'UDC était sensible à nos préoccupations.

Au niveau fédéral, les parlementaires UDC ont, à maintes reprises, pris position dans le sens de nos préoccupations, notamment dans le cadre du Groupe parlementaire Suisse-Turquie où ils sont très actifs.

Les Conseillers nationaux sortants et à nouveau candidats Guy Parmelin et Yves Nidegger sont intervenus plusieurs fois sous la coupole fédérale en notre faveur.

A Genève, les relations basées sur la sincérité et la compréhension avec des Conseillers municipaux et des Députés comme, entre autres, Patrick Lussi et Eric Bertinat, tous deux candidats à ces élections, ont permis de contrecarrer les efforts du lobby porteur du projet de mémorial au "génocide arménien".

Quoi de plus naturel, dès lors, de les soutenir tous dans leur candidature.

### **PLR:**

Dans leur grande majorité, les membres de ce parti sont sensibles à nos points de vue. Ils sont très favorables à améliorer encore les relations entre la Suisse et la Turquie.

Ils s'opposent à l'importation en Suisse de problèmes exogènes nuisibles aux excellentes relations entre les deux pays, refusant que la Suisse soit prise en otage par un lobby ethnocentrique.

Ce parti s'efforce, tant au niveau genevois que national, pour que perdurent et se renforcent les acquis bilatéraux entre la Suisse et la Turquie.

Nous avons particulièrement salué la présidence de Monsieur Didier Burkhalter et son attitude responsable et ses efforts pour préserver les bonnes relations entre la Suisse et la Turquie dans le contexte du mémorial arménien à Genève. (<http://www.letemps.ch/opinions/2015/03/03/memorial-armenien-geneve-attitude-responsable-didier-burkhalter>)

Au vu, de ce qui précède et de l'attitude cohérente et favorable de ce parti (voir nos Newsletters précédentes), nous ne pouvons qu'appeler à soutenir également le PLR.

### **PDC:**

Au fil des années et des contacts, une impression dominante se dégage, suggérant que des critères d'ordre religieux et culturels sous-tendent les relations de ce parti avec nous, biaisant souvent sa vision et ses décisions à notre détriment.

Il faut toutefois relever que nous avons pu avoir des contacts positifs et constructifs avec certains membres de ce parti, annonçant peut-être par là de possibles futures relations fructueuses. Sur cet espoir toutefois plane l'ombre de personnalités comme Dominique de Buman connu pour être turcophobe par métier et par entêtement.

### **Les Verts:**

Ce parti fait le désespoir de beaucoup et, plus particulièrement des membres de notre communauté. En effet, l'intelligence et la créativité de certains de ses dirigeants le disputent au dogmatisme, obstination et fermeture d'esprit de certains autres de ses pontes.

Dans la première catégorie, on peut citer Luc Recordon que nous avons rencontré par le passé ou encore Paul-Henri Marguet (voir ses réponses au questionnaire). Dans la deuxième, prennent place par exemple un Christian van Singer doctrinaire et dogmatique (voir ses réponses édifiantes), ou l'ancêtre Ueli Leuenberger, non-candidat pour 2015, et dont la turcophobie l'a naturellement rapproché de Dominique de Buman, tous deux sévissant dans l'Association Suisse-Arménie.

### **MCG:**

Ce parti genevois nous a soutenus dès la première heure et de manière indéfectible dans notre lutte contre le monument arménien.

Rappelons ici les propos des responsables de ce parti: *"Il est tout à fait inacceptable de créer la discorde entre deux communautés, en utilisant le prétexte d'un mémorial. De plus, il est inacceptable que la Ville de Genève fasse une propagande politicienne, alors que la parole doit d'abord revenir aux historiens, ce que permettent les Protocoles de Zurich signés entre la Turquie et l'Arménie. L'Etat doit empêcher que Genève, Ville de paix, devienne une Cité de discorde."*

Ces propos ne sont pas restés lettre morte et ont été suivis d'actions concrètes tant au niveau municipal que cantonal, jouant ainsi un rôle crucial pour empêcher l'édification d'un monument dont les Genevois ne veulent pas.

Les représentants de ce parti ont marqué un intérêt vif pour comprendre la problématique arménienne dans son contexte historique, en participant, entre autres, à des conférences et réunions. Nous avons apprécié cette ouverture d'esprit et ce besoin de s'informer et d'apprendre.

Le MCG a gagné notre reconnaissance, et nous pouvons donc naturellement appuyer leurs candidats.

**N'oubliez pas de voter, c'est l'acte fondamental en démocratie; votre voix peut changer le cours des choses. Et que nos propos puissent nourrir vos réflexions!**